



Don de sang : Il n'y a pas d'heure ni de lieu pour sauver des vies !

Info COVID-19 :

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.

Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid doivent attendre 28 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.
Les personnes ayant un test positif (RT-PCR ou antigénique) et sans symptômes doivent attendre 14 jours après la date du prélèvement pour donner leur sang.
Pas de délai d'ajournement nécessaire après la vaccination anti - covid .

Prochaine collecte :



Villefranche de Rouergue

Changement de salle

Salle de fêtes de TOULONJAC

**Lundi 8, mardi 9
Merc 10, jeudi 11 Février**

13h30 - 18h30



Qui peut donner ?

Les principales conditions pour donner son sang :

Être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kilos et ne pas avoir été transfusé.

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

Dans les cas suivants, les dons doivent être différés de :

- 7 jours à la fin d'un traitement antibiotique ;
- 14 jours après un épisode infectieux ;
- 4 mois après une endoscopie, un piercing ou un tatouage ;
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme.

L'année 2020 a été marquée par une pandémie sans précédent, qui nous a démontré une fois de plus l'esprit de solidarité sans faille des Français et notamment leur engagement pour le don de sang, au moment où les réserves de produits sanguins s'amenuisaient en raison de la crise sanitaire.

Dans le contexte actuel "Adaptabilité" est devenu un maître mot dans l'organisation de nos collectes. Suite à la campagne de vaccination qui se déroule dans la salle que nous occupons habituellement, nous nous installerons à la **salle des fêtes de Toulonjac**. Nous espérons que vous serez nombreux à nous y retrouver.

Il n'y a pas d'heures ni de lieu pour sauver des vies ! **Vous êtes autorisés à donner votre sang après 18h**, pensez à vous munir d'une attestation de déplacement, il **faut cocher la case 3 : assistances aux personnes vulnérables**

Cap à Toulonjac !